

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20190913-0000020641-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2019

Réception par le Préfet : 17/09/2019

Publication : 20/09/2019



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-8-4-3

Séance du vendredi 13 septembre  
2019

### CHARTE TERRITOIRE AIDANT ALZHEIMER

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN BIHL, Mme BOHN, M. DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER,  
MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,  
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER,  
MILLION, M. MUNCK, Mmes ORLANDI PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHITTLY, STRAUMANN,  
Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. COUCHOT donne procuration à Mme PAGLIARULO.  
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.  
Mme MULLER Betty donne procuration à M. HABIG.  
M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.  
Mme SCHMIDIGER donne procuration à M. ADRIAN.  
M. TRIMAILLE donne procuration à M. JANDER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2018-6-4-1/CD-2018-7-10-1 du 14 décembre 2018 relative à la Politique de la Solidarité,
- VU l'avis favorable de la Commission Autonomie et Solidarité lors de sa réunion du 30 août 2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve les termes de la charte « Territoire Aidant Alzheimer », jointe en annexe 1 de la présente délibération,
- Autorise la Présidente du Conseil départemental à la signer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité